

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale
de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 28
novembre 2017 à 19H00**

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Siège no 4 Monsieur Shawn Marier

Siège no 5 Monsieur Alain Poulin

Siège no 6 Monsieur Charles Bolduc

Sont absents :

Maire Monsieur Dany Quirion

Siège no 2 madame Karine Champagne

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du pro-maire,
Monsieur Alain Carrier.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit
comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil
conformément à la loi

Ordre du jour de la réunion du 28 novembre 2017

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation d'un projet de jeux d'eau dans le cadre du programme
de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV
4. Présentation d'un projet de surface de Dekhockey dans le cadre du
programme de soutien aux installations sportives et récréatives –
phase IV
5. Période de questions
6. Fin de la rencontre

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Alain Carrier, pro-maire, constate le quorum et souhaite la
bienvenue aux membres du conseil.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-11-402

Il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Charles
Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter
l'ordre du jour.

3- PRÉSENTATION D'UN PROJET DE JEUX D'EAU DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – PHASE IV

2017-11-403

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a été sollicitée par des citoyens pour l'obtention de jeux d'eau pour la population ;

Considérant que la Municipalité est ouverte face à ce projet ;

Considérant que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur vient d'ouvrir le programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV ;

Considérant que la Municipalité désire faire une demande d'aide financière dans le cadre de ce programme pour des jeux d'eau ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley autorise la présentation du projet de Jeux d'eau au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV ;

Que soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier ;

Que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désigne monsieur Dany Quirion, maire, et monsieur Serge Vallée, directeur général, comme personnes autorisées à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

4- PRÉSENTATION D'UN PROJET DE SURFACE DE DEKHOCKEY DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – PHASE IV

2017-11-404

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a été sollicitée par des citoyens pour l'installation d'une surface de Dekhockey ;

Considérant que la Municipalité est ouverte face à ce projet ;

Considérant que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur vient d'ouvrir le programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV ;

Considérant que la Municipalité désire faire une demande d'aide financière dans le cadre de ce programme pour l'installation d'une surface de Dekhockey ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley autorise la présentation du projet d'installation d'une surface de Dekhockey au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV ;

Que soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier ;

Que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désigne monsieur Dany Quirion, maire, et monsieur Serge Vallée, directeur général, comme personnes autorisées à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

5- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

6-FERMETURE DE LA SÉANCE

2017-11-405

Il est proposé par monsieur Shawn Marier appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée

Il est 19h20

Alain Carrier, PRO-MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.